

la gazette.fr

DÉCENTRALISATION

DÉCENTRALISATION

+ (B) Birray | A la une | France | Publié le 05/09/2013

Au volontarisme des députés, les membres de la Haute Assemblée opposent les libertés locales. Avant le retour du premier projet de loi « Lebranchu » au Parlement, les sénateurs disent leurs réserves devant l'élection au suffrage universel direct d'une partie des conseillers métropolitains et la création, par la loi, des métropoles « classiques ».



Point de doute pour le sénateur socialiste René Vandierendonck : la désignation d'une partie des conseillers métropolitains au suffrage universel direct, arrêtée par les députés en juillet ⁽⁷⁾, « ne passera pas la barre » de la Haute Assemblée.

« J'y suis hostile au nom de la coopération intercommunale », fait savoir le rapporteur (PS) du premier projet de loi « Lebranchu ».

Jacqueline Gourauil, présidente (Union Centriste) de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation, parle même de « provocation ».

Haro sur le « conseilisme » - Lors de la deuxième lecture, début octobre, du projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, les sénateurs veulent réintroduire de la souplesse.

Pour Jean-Pierre Sueur, président (PS) de la commission des lois, les nouvelles conventions territoriales d'exercice concerté de la compétence, ne vont pas dans la bonne direction. Et l'ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales de pointer les «